

PAVILLON DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE A LOUER 7 CELLULES FRIGORIFIQUES



CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU BÂTIMENT

Bâtiment neuf de **2 200m²**, composé de **7 cellules**, dédié à la valorisation de **l'Excellence française**.

Il pourra accueillir des activités de **vente et/ou de logistique** (stockage, préparation et expédition) pour tous types de produits* issus des **régions françaises**.

Offre immobilière – Pavillon de la Souveraineté alimentaire

- **7 lots** de **194.87m²** à **601,36m²**, avec bureaux et sanitaires
- Destinés aux **régions françaises** et aux acteurs engagés dans une **alimentation française durable** (circuits courts, productions locales)
- Tarifs 2025 : **262.84€HT/m²/an** (redevances + charges)
- **Disponibilité immédiate**
- Convient à **tous types de produits alimentaires***

Localisation :

Situation idéale à l'entrée du Marché de Rungis, **avenue du Lyonnais**, à proximité du péage de la porte de Chevilly-Larue. Implanté dans le secteur Fruits et légumes, à côté du restaurant *Chez Antoine/Le Quercy*.

Venez découvrir
votre future
adresse !

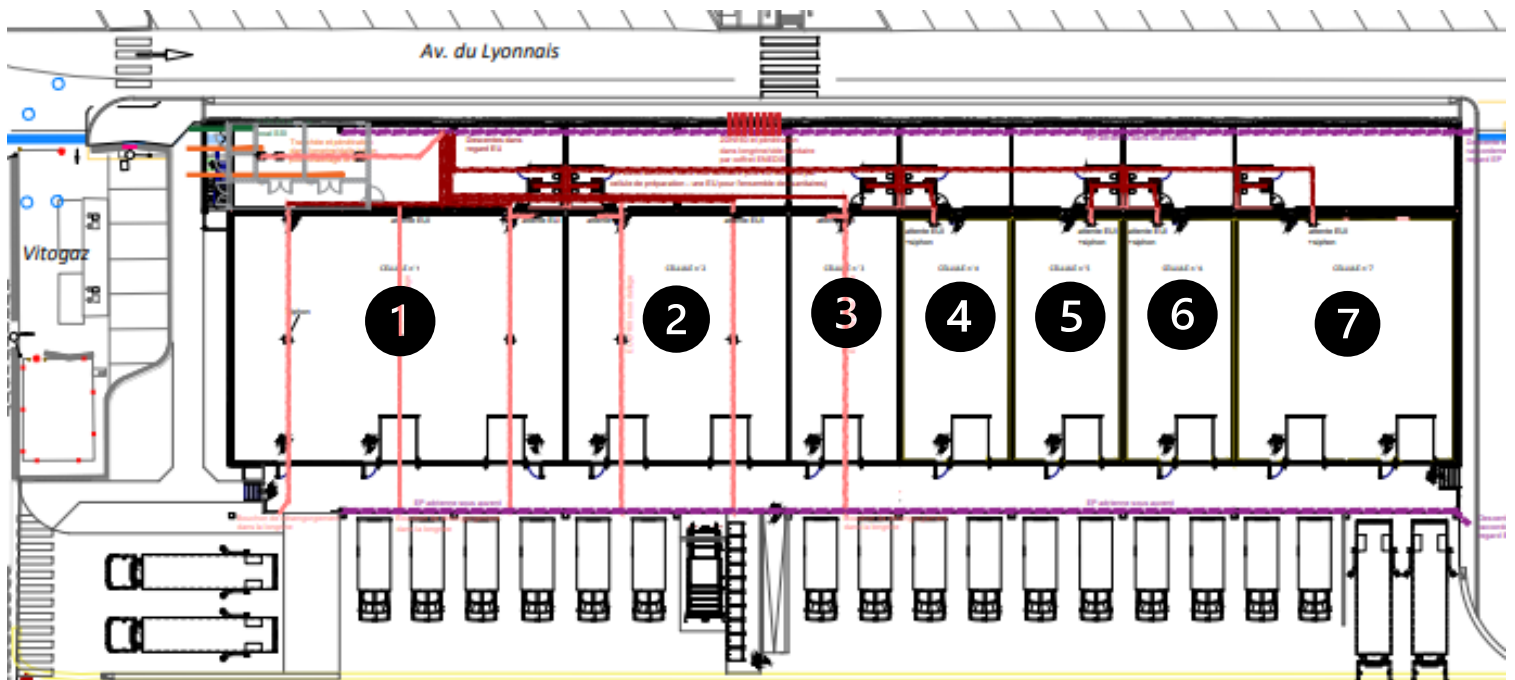


*A l'exception des produits carnés et de la mer frais



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : O1D
- **Principe de fonctionnement** :
 - ✓ Accueil des acheteurs : depuis la partie bureau, accessible par une entrée côté avenue du Lyonnais
 - ✓ Approvisionnement logistique : via un **quai commun filant**, situé en façade opposée
- **Descriptif technique** :
 - ✓ **Zone de chargement/déchargement** : 16 emplacements pour VUL (quais à 90 cm), 2 emplacements PL et 2 emplacements SPL (1,20m)
 - ✓ **Cellules** : équipées pour une activité en **froid positif (+2°/+4°C)**
 - ✓ **Hauteur libre** : **5 m** sous faux plafond
 - ✓ **Sol** : dallage quartzé
 - ✓ **Gestion des déchets** : enclos pour bacs + emplacement prévu pour compacteur
 - ✓ **Alimentation électrique** :
 - Cellules **3/4/5/6/7** : tarif bleu – **36kVA**
 - Cellules **1/2** : tarif jaune – **60kVA** et **48kVA**



Colonne1	Entrepôt	bureau	sanitaires	Surface totale (m²)
Lot n°1	435,63	150,11	15,62	601,36
Lot n°2	286,95	93,47	15,62	396,04
Lot n°3	146,44	43,91	10,63	200,98
Lot n°4	140,32	43,89	10,66	194,87
Lot n°5	143,20	43,95	10,64	197,79
Lot n°6	143,42	43,89	10,63	197,94
Lot n°7	291,57	95,58	15,59	402,74

CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Types de contrat : Contrat d'occupation précaire de 3 ans

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)
ENTREPÔT	214.58€	48.26 €

- Tarifs applicables en 2025 selon arrêté préfectoral N°2024-04382 du 20 décembre 2024

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social : 70 € HT/salarié/an
- Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
- RSE : 1.85 HT/M²/an



**DOSSIER DE CANDIDATURE
À ADRESSER AVANT
LE 01/11/2025 à 16H00**



○ Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société

○ Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Pour le MIN de Rungis, les éléments permettant de garantir la pérennité du projet et de constater que le projet est économiquement viable (5 pages maximum).

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15 %

-  Produits d'origine française. ★ ★
-  Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
-  Produits transformés en France. ★
-  Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★ ★ ★
-  Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★ ★ ★
-  L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★ ★ ★
-  Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★ ★ ★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

JULIE MADAR

Direction commerciale

julie.madar@semmaris.fr

+33 6 44 51 77 15



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr